

LES NOUVEAUX ENJEUX DES PUISSANCES EN AFRIQUE



AHCÈNE AMAROUCHE*

Dans son dernier ouvrage qui sonne comme un testament politique¹, Zbigniew Brzezinski qualifiait à juste titre « l'Amérique » (les États-Unis) de première puissance globale de l'histoire. Ses arguments référaient à la position dominante acquise par ce pays « grâce aux applications militaires des innovations scientifiques les plus avancées » (p. 49). Plaçant l'Eurasie au centre des conflits futurs, il s'inquiétait de la perte d'influence probable de l'Amérique sous l'effet de l'alliance éventuelle des « deux principaux acteurs » (entendre la Russie et la Chine) auxquels il ajoutait plus loin l'Inde qui « a acquis un statut de puissance régionale et se conduit virtuellement comme un acteur mondial de premier ordre » (p. 74).

Sans doute l'Eurasie continuera-t-elle de représenter pour longtemps le *centre du monde* et suscitera-t-elle encore les mêmes calculs politiques pour la sauvegarde de l'hégémonie planétaire que l'Amérique a acquise depuis la fin de la guerre froide, et la même hostilité des puissances rivales à cette politique. À la faveur de l'effondrement du bloc socialiste, elle a disséminé de très nombreuses bases militaires dans les pays d'Asie Centrale qui ont rejoint le club des puissances tributaires pour contrer la Russie et l'Iran, pays décidément réfractaires à la Pax americana. Mais les événements de la dernière décennie

* PROFESSEUR À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DE STATISTIQUE ET D'ÉCONOMIE APPLIQUÉE (ALGER).

1 *Le Grand équilibrier, l'Amérique et le reste du monde*, Éditions Fayard/Pluriel, 2010.

ont en partie déplacé les enjeux vers l'Afrique. Si le pourtour de la Méditerranée, berceau de civilisations anciennes dont dérivent les trois religions monothéistes aujourd'hui en compétition dans les sphères publiques et privées, continue de revêtir un caractère stratégique que ne justifient que faiblement sa *valeur économique* pour l'Amérique et les autres puissances militaro-industrielles, l'Afrique, ce vaste continent quasi inexploré, suscite des convoitises.

Alors qu'en effet la Méditerranée, qui a été au centre des rivalités religieuses entre les puissances à travers l'histoire, est de nos jours un lieu de confrontation ouverte ou latente entre les pays riverains conduisant, sous des prétextes idéologiques, à des guerres régionales impliquant les grandes puissances, le continent africain a été jusque-là laissé par ces dernières à la mainmise des anciennes puissances coloniales (principalement la France et le Royaume-Uni) : le poids de l'héritage culturel français et britannique est tel de nos jours que s'ajoute aux clivages ethniques, aggravés par des frontières artificielles entre les nations nouvellement indépendantes, un clivage linguistique et intellectuel entre les pays anglophones et les pays francophones – ou au sein même de ces pays entre communautés différentes comme le montre le cas du Cameroun où pareils clivages conduisent à des tensions qui débouchent épisodiquement sur des conflits armés². Mais la mainmise des anciennes métropoles étant aussi d'ordre économique, des puissances rivales leur disputent désormais les faveurs des pays africains.

L'étude qui suit tente de démêler l'écheveau des relations et des intérêts en présence, en passant en revue les trois principaux groupes de pays – à savoir :

- L'Afrique australe et centrale ;
- L'Afrique centrale et subsaharienne (Sahel) ;
- L'Afrique du nord (Maghreb).

Nous évoquerons ensuite succinctement la situation où interviennent de nouveaux acteurs avant de conclure sur les considérations idéologiques des puissances rivales dans leur intérêt pour l'Afrique.

² Voir à ce sujet Josiane Kouagheu, 2019.

Le Royaume-Uni perd la main en Afrique australe et centrale

L'Afrique australe est cet immense territoire de plus de 5 millions de kilomètres carrés qui, borné de deux côtés par l'océan atlantique et l'océan indien, comprend une douzaine de pays d'étendue très variée. Historiquement, ce sont les Hollandais qui, à travers la Compagnie des Indes Orientales (cherchant une route maritime vers l'Inde), établirent un comptoir commercial au Cap de Bonne-Espérance (Afrique du sud) au milieu de 17^e siècle, avant de remonter vers l'intérieur du continent et d'occuper certains pays d'Afrique centrale. À la faveur d'une crise de régime en Hollande, les Anglais ont pris la relève des Hollandais, le terrain leur ayant été préparé par une expédition militaire qui s'empressa d'abolir le monopole de la Compagnie hollandaise sur le commerce au profit de l'Angleterre (Blerzy, 1878). Quoique l'Afrique du sud constitue le pivot autour duquel gravitent de nos jours, sous une tension permanente, les autres pays d'Afrique australe, c'est à ces derniers que nous nous intéresserons tout spécialement en raison de leur faible développement ; caractéristique qu'ils partagent avec les pays d'Afrique centrale qui tiennent aux mêmes causes (l'Afrique subsaharienne étant dans un état de sous-développement bien plus critique). Il s'agit donc principalement de l'Angola, de la Zambie³, du Botswana, du Lesotho, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie, du Swaziland, et du Zimbabwe⁴, pays qui, à l'exception notable de l'Angola et du Mozambique (tous deux sous domination portugaise), ainsi que de la Namibie (sous domination allemande avant de devenir un protectorat de l'Afrique du sud), furent à un moment ou à un autre et sous une forme ou sous une autre⁵, sous domination britannique. Colonies de fait ou de jure, tous ces pays n'ont accédé à l'indépendance qu'au cours de la seconde moitié du 20^e siècle ; les colonies allemandes ayant été placées par le traité de Versailles de 1919 sous la tutelle de la Société des Nations avec mandat pour les pays vainqueurs (Grande-Bretagne, France, Belgique) de les administrer pour leur compte. Après leur indépendance, beaucoup de ces pays connurent des phases de conflits internes particulièrement meurtriers qui mirent à genoux leur

³ Angola et Zambie sont parfois rangés dans le groupe des pays d'Afrique centrale.

⁴ Nous laissons de côté Madagascar, grande île à l'est des côtes africaines sous domination de jure puis de fait de la France depuis Louis XIV.

⁵ Une des formes de colonisation qui ne disait pas son nom fut le protectorat.

économie, déjà anémiée par le régime colonial de l'ère des empires (Hobsbawm, 2000). D'origines ethnique, confessionnelle ou politique, ces conflits avaient pris naissance dans le mouvement de décolonisation pour se perpétuer sous forme de guerres civiles qui ont opposé des groupements armés aux idéologies diamétralement opposées, souvent d'ethnies différentes. D'intensité variable, ces guerres, alimentées en armes par des puissances étrangères qui se disputaient le leadership mondial dans le cadre des blocs adverses (OTAN et Pacte de Varsovie) ou en dehors, ont conduit à des génocides restés mémorables comme celui (le premier du genre) connu aujourd'hui sous le nom de guerre du Biafra (Lhoste, 2008, Bussard, 2018)⁶. À l'indépendance, d'autres conflits mirent aux prises les nouvelles autorités aux anciens colons comme ce fut le cas au Zimbabwe, ou à une opposition qui a elle-même contribué à la libération du pays comme ce fut le cas en Angola. Au total, nombreux sont les pays de cette région à n'avoir connu à ce jour que de courtes périodes de stabilité et, conséquemment, à rester dans l'état de sous-développement d'avant l'indépendance.

10

Si, dans le cas de l'Angola et d'autres anciennes colonies portugaises (Mozambique et Guinée Bissau), l'on ne peut parler de politique africaine du Portugal après la révolution des œilletons de 1974 ni, *a fortiori*, de politique africaine de l'Allemagne dans le cas de la Namibie pour la raison que nous avons indiquée, ou encore de politique espagnole ou belge pour d'autres pays, il est plus étonnant qu'on ne puisse pas davantage parler de « vraie politique africaine » de la Grande-Bretagne (Hugon, 2010), alors que ce pays a bâti une organisation regroupant toutes ses anciennes colonies – le Commonwealth – dans un esprit de coopération qui n'excluait pas les interventions indirectes dans les affaires de ses anciennes possessions coloniales comme l'a révélé la guerre du Biafra. Des considérations de politique intérieure, conjuguées à l'affaiblissement de sa puissance, ont amené ultérieurement le Royaume-Uni à se contenter du format plutôt lâche de cette organisation dans ses relations avec les pays anciennement colonisés d'Afrique australe et centrale, comme il en avait tissé avec ses anciennes possessions autrement plus développées

⁶ Guerre qui opposa les ethnies du Nigéria de confessions musulmane (Haoussas et Yorubas) et chrétienne (Igbos) pour le contrôle du pouvoir dans le pays (1966-1970) et durant laquelle la France prit fait et cause pour l'indépendance du Biafra qui n'était pourtant pas dans sa zone d'influence.

qu'étaient l'Australie et le Canada. Cette politique de distanciation « *bienveillante* », comme l'a qualifiée Michael Lee, le pénalise fortement de nos jours où il ne représente plus qu'une puissance économique de second rang dans le monde derrière l'Allemagne et le Japon (voire la France) pour ne rien dire des États-Unis, de la Russie et de la Chine dont il sera question plus loin. Aussi peine-t-il à reprendre la main en Afrique en dépit des vellétés dont il fait montre depuis peu : « *au sommet du 21 janvier 2020 dénommé l'UK Africa Investment Summit* qui – aux dires des autorités britanniques – « *a jeté les bases d'un nouveau partenariat entre le Royaume-Uni et les États africains, reposant sur le commerce, l'investissement, le partage des valeurs et l'intérêt mutuel* » (déclaration finale), il était attendu que des contrats commerciaux soient signés pour un montant de 6 milliards de livres. Le discours de Boris Johnson à ce sommet évoquait en vrac les initiatives du secteur privé du Royaume-Uni, l'apport des services financiers de Londres, les innovations technologiques, la coopération sécuritaire et la haute éducation du pays pour conclure sur l'idée que « *the UK is an "obvious partner of choice" for Africa* »⁷. Il est pourtant peu sûr que de telles vellétés se transforment en politique effective d'investissement au vu du déclassement industriel du Royaume-Uni depuis une quarantaine d'années. Au reste, et dès avant que n'opère la politique de « *distanciation bienveillante* » du Royaume-Uni, la Chine s'implantait en Afrique australe et centrale : la ligne de chemin de fer dénommée Tazara⁸ (1 860 kilomètres) reliant Lusaka, capitale de la Zambie, à Dar es Salam, capitale de la Tanzanie, s'inscrivait comme un premier jalon de la future coopération économique sino-africaine (Lafargue, 2005).

11

La France perd pied en Afrique centrale et subsaharienne

Le cas de la France est autrement plus complexe mais aussi plus instructif sur les nouvelles formes de domination en Afrique qu'il faut bien ranger sous le terme de néocolonialisme.

Par commodité d'exposé, nous désignerons par Afrique centrale tous les pays compris entre l'Afrique australe et l'Afrique subsaharienne,

⁷ Voir Alastair Fraser, *The UK-Africa Investment Summit 2020: an analysis*, SOAS, University of London, January 20, 2020.

⁸ Tanzania-Zambia Railway, ligne réalisée en 1975.

cette dernière comprenant les pays du Sahel, région aride et déshéritée s'il en est, située au sud du Sahara. L'Afrique centrale comprendra donc les pays qu'on range habituellement sous cette appellation – à savoir le Burundi, le Cameroun, la Centrafrique, les deux Congo⁹, le Gabon, la Guinée Équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé & Príncipe et le Tchad – ainsi que les pays qui vont de la Somalie et de l'Éthiopie à l'est, à la Guinée et au Sénégal à l'ouest en passant par les deux Soudans, le Kenya, le Nigéria et la Côte d'Ivoire ; soit un total de près de 30 pays dont une douzaine de pays francophones. Elle est, depuis la tragédie du Rwanda, une zone sous tension au point que certains des pays qui la composent accusent un retard de développement sur les pays d'autres régions du continent (PNUD, 2017¹⁰), eux-mêmes déjà fort peu développés. Du temps des empires (1875-1914) et jusqu'aux indépendances, elle fut, Éthiopie exceptée, le domaine réservé de la France, de la Belgique, du Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, du Portugal, surtout après que l'Allemagne fut privée de ses colonies au profit des deux premiers pays cités ; ce qui permit à la Belgique d'agrandir ses possessions vers l'est en y intégrant le Rwanda et le Burundi (Pirotte, 2013). Mais c'est la France qui en est restée pour ainsi dire le légataire universel tant elle y a pris pied depuis le 19^e siècle. Aussi n'est-il pas étonnant que les pays de cette région entretiennent des rapports complexes avec elle, après leur indépendance respective, en raison des profondes marques qu'elle y a laissées dans les structures de leurs économies tout autant que dans leur psyché¹¹, travaillée en profondeur par la langue et la culture françaises. La colonisation des pays d'Afrique subsaharienne connut, au cours de la même période, le même engouement de la part de la France pour le même mobile apparent : « *civiliser* » les populations de *race inférieure* comme le rappelle Volker Saux (2016) citant Jules Ferry pour qui : « *les races supérieures ont le devoir de civiliser les races inférieures* ». Aussi ne pouvait-on pas s'attendre à une meilleure situation des pays d'Afrique de cette région, frappée de surcroît par une infortune naturelle.

⁹ Congo-Brazzaville, sous domination française, et Congo-Kinshasa, sous domination belge.

¹⁰ « *L'insécurité permanente, associée à l'absence de changement politique, a eu de profondes répercussions sur le développement, détruisant les infrastructures, le capital social et les marchés* » notent les auteurs du rapport, p. 24.

¹¹ Nous empruntons cette expression à Ardavan Amir-Aslani (2021) qui l'utilise pour caractériser les rapports Afrique-Europe (dont il dit que ce sont des rapports complexes et complexes) en désignant plus spécifiquement la France.

C'est durant la deuxième moitié du vingtième siècle que tous ces pays accédèrent formellement à l'indépendance. Ils restèrent néanmoins sous la férule de l'ancienne métropole qui les maintenait sous son autorité politique, économique et morale, soit que les accords qui les liaient à elle (ou leurs clauses secrètes) prévoyaient cette nouvelle configuration de leur sujétion, soit que les nouveaux gouvernants aient accepté de mettre leur pays sous sa protection contre les velléités de prise de pouvoir des opposants à leurs régimes. C'est dans ce contexte qu'il convient de replacer les nombreuses interventions de la France en Afrique centrale et subsaharienne depuis les années 1960 tout autant que son soutien affiché aux régimes autoritaires en place. Le cas du Rwanda est le plus emblématique de par le caractère génocidaire du conflit qui opposa les deux principales ethnies du pays – les Hutus et les Tutsis – la France ayant apporté un soutien militaire, financier et diplomatique au gouvernement hutu de Juvénal Habyarimana contre le Front patriotique rwandais qui représentait les Tutsis. Les mobiles réels d'une telle présence sont évidemment bien différents de ceux que Ferry et autres Gambetta proclamaient en leur temps à la tribune de l'Assemblée Nationale française.

13

Telle que définie, l'Afrique centrale est une région qui n'est pas riche seulement par sa faune et sa flore ainsi que le vantent les agences de voyage auprès des touristes en mal d'exotisme, mais aussi et surtout par ses ressources du sous-sol. Si, en effet, « *l'Afrique possède à elle seule plus de 60 types de minerais différents, totalisant ainsi un tiers des réserves minérales mondiales tous minerais confondus* » (Ramdoo, 2019), l'Afrique centrale est le principal bassin de toutes ces ressources. De la Guinée à l'extrême ouest, à la Somalie à l'extrême est, elle renferme or, diamants, cobalt, bauxite, uranium, platine, basalte, phosphate, graphite, tantale, etc. pour ne rien dire des minéraux classiques tels que le fer, le cuivre et l'aluminium et des sources d'énergie fossiles comme le pétrole et le gaz ; beaucoup de ces minerais étant à peine exploités à ce jour. Quant à l'Afrique subsaharienne, c'est plus récemment qu'elle présente un intérêt tout particulier pour la France en raison des découvertes des ressources de même nature pour l'exploitation desquelles elle garde jusqu'à présent la haute main.

Un autre aspect de la sujétion des pays d'Afrique centrale et subsaharienne à la France a trait aux relations monétaires qu'ils entretiennent avec l'ancienne puissance coloniale : liés à cette dernière par des accords à la base de leur monnaie commune – le franc CFA

indexé au franc français, puis à l'euro – ils peinent à en sortir tant en raison de la faiblesse de leurs économies qu'en raison des obstacles élevés par la France devant leurs timides initiatives. Leurs projets de changement de la monnaie (du franc CFA à l'Eco dans le cas des pays de l'Afrique de l'ouest) restent pour l'heure un vœu pieux en dépit des dispositions nouvellement affichées par le président français relativement à cette question. Mais même si pareille monnaie voyait le jour, rien ne garantit qu'elle ne doive conserver un lien fort avec la monnaie européenne tant les pays concernés sont structurellement dépendants de leur commerce de matières premières avec la France et avec l'UE. Comme l'écrit à ce sujet Ahmed Bambara¹² dans le quotidien burkinabé *Aujourd'hui au Faso*, « *La parité de l'Eco reste garantie par la France qui demeure l'assureur tout risque de ses ex-pré-carrés* », ce qui donnerait à la réforme monétaire envisagée un caractère nominal se traduisant par un simple changement de nom de la monnaie africaine.

14

Jusque-là présentés comme promouvant un mécanisme de solidarité unique au monde, les accords monétaires prévoyaient que, en contrepartie de la garantie offerte par le Trésor français, les pays membres de la BCEAO et de la BEAC (respectivement Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest et Banque Centrale des États de l'Afrique Centrale) ont l'obligation de déposer 50 % de leurs réserves de change (65 % avant 2005 et 2009 respectivement) auprès de la Banque de France ; laquelle est en outre représentée dans les instances dirigeantes des deux banques africaines où elle a évidemment un poids surdimensionné. Aussi, nombreux sont les analystes africains, à l'exemple de l'auteur précité, qui n'ont de cesse de dénoncer la mainmise de la France sur les finances publiques des pays de la zone CFA même après le passage à l'Eco où les obligations de dépôt des réserves de change auprès du Trésor français seront en principe abrogées. Tous ces pays se caractérisant de surcroît par « *des tailles différentes, des structures économiques et sociales différentes, des cadres juridiques différents, des politiques budgétaires et une gestion des finances publiques différentes* » (Djogbenou & al., 2018), leur convergence au sein de l'Union monétaire paraît problématique, ce qui ne peut que favoriser le maintien de leur dépendance de l'ancienne

¹² *Signature en France du projet de Loi entérinant la disparition du CFA : Fin d'un symbole colonial ou changement de façade ?* Éditorial du 21 mai 2020

puissance coloniale : tandis que le commerce intra-zone qui justifierait de l'existence d'une monnaie unique est faible, les avantages que pouvaient en tirer les pays pris individuellement ou en groupe le sont aussi mais restent élevés au regard des inconvénients résultant de leur sortie des accords monétaires passés avec la France ; ce qui constitue un vrai dilemme.

Mais la France perd progressivement pied en Afrique centrale et subsaharienne comme nous allons le voir infra. Des puissances rivales se substituent à elle depuis qu'elle n'est plus en mesure d'assurer la sécurité des gouvernants des pays de sa sphère d'influence face aux groupes djihadistes, tandis que se profilent de nouvelles formes de coopération économique et militaire entre ces pays et les puissances rivales. Quant aux pays d'Afrique du nord qui ont été aux deux tiers¹³ d'anciennes colonies ou protectorat français, s'ils ont bien échappé aux ingérences de l'ancienne puissance coloniale, ils n'en subissent pas moins son influence directe ; laquelle se traduit dans leur mode de gouvernance bureaucratique par un *suivisme* juridique et institutionnel qui fait fi de leurs propres traditions socio-anthropologiques. Cependant, et tout comme en Afrique centrale et subsaharienne, les relations entre les anciennes colonies et l'ancienne puissance coloniale vont en se dégradant¹⁴ et n'offrent même plus à cette dernière des perspectives commerciales prometteuses comme par le passé.

15

Une Afrique du Nord sur le pied de guerre mais en perdition

Les pays d'Afrique du nord tiennent une place particulière dans les enjeux géostratégiques des puissances en ce qu'ils constituent eux-mêmes des puissances régionales (c'est le cas du moins de trois d'entre eux : l'Égypte, l'Algérie et le Maroc) tout en se trouvant au cœur d'une région du monde soumise de longue date à des tensions religieuses et civilisationnelles et qu'ils connaissent de surcroît un stress hydrique quasi-permanent, source de tensions sociales internes récurrentes.

¹³ Sur les six pays qui composent l'Afrique du Nord, seules l'Égypte et la Libye ont échappé à la domination française.

¹⁴ Les deux principaux pays du Maghreb – l'Algérie et le Maroc – cherchent même à substituer l'anglais au français dans leurs systèmes d'enseignement et dans leurs relations d'affaires avec le reste du monde.

L'Égypte est plutôt vue comme un pays du Moyen-Orient avec les enjeux spécifiques à cette région, dont le retournement des alliances sous le régime d'Anouar el-Sadate a modifié le contenu : de pièce maîtresse du camp socialiste avant les accords de Camp David (1977), l'Égypte est passée dans le camp adverse pour devenir après la guerre froide le garant de la stabilité de toute la région moyen-orientale où l'avènement de l'islam politique avait créé une effervescence sociale inédite. Première puissance militaire du continent depuis ce retournement d'alliances, elle constitue la clé de voûte de la sécurité de l'une des routes commerciales les plus fréquentées du monde – le canal de Suez – qui lui rapporte en contrepartie de substantiels revenus en devises¹⁵. Aussi n'est-il pas étonnant que le pays soit fortement courtisé par les puissances occidentales qui, l'incluant dans leurs calculs géostratégiques moyen-orientaux, assurent le maintien et le développement de sa force militaire en dépit des tensions qui le minent de l'intérieur du fait d'un surpeuplement qu'endigue à leurs yeux adéquatement le régime autoritaire du maréchal-président al-Sissi. Mais en dépit de l'aide qui lui est fournie par les États-Unis et du « *partenariat stratégique* »¹⁶ qu'elle a développé avec la France, l'Égypte est de façon quasi-permanente en proie à un chaos social larvé contre lequel les matériels de guerre acquis auprès de cette dernière ne peuvent presque rien. Dans sa profondeur africaine, l'Égypte est maintenant ouvertement menacée dans ses approvisionnements en eau par le Soudan et l'Éthiopie en amont de la vallée du Nil. Faut-il s'étonner dans ces conditions qu'elle connaisse un jour de plus grandes tensions sociales si, comme le présage déjà le projet d'accord de repartage des eaux du Nil en sa défaveur entre l'Éthiopie, le Soudan et les autres pays riverains, l'eau venait à manquer à une population de plus de 100 millions d'habitants ? Sur son flanc sud-ouest, c'est déjà un pays en proie au chaos – la Libye – qui la borde et ce, du fait même de ses propres alliés : la France et les États-Unis. La voilà forcée de prendre position pour une faction contre une autre et d'affronter ce faisant indirectement une autre puissance régionale aux visées quasi-impériales, prétendument soucieuse de faire respecter le droit

¹⁵ 5,84 milliards de dollars (environ 4,9 milliards d'euros) en 2020-2021 selon le magazine *Capital* du 12 juillet 2021.

¹⁶ L'expression est attribuée au ministère français des Armées selon Marie Verdier, *La Croix* du 04/05/2021.

international mais déjà à l'œuvre dans les eaux territoriales libyennes pour la prospection du pétrole et du gaz : la Turquie.

Les autres pays d'Afrique du nord constituent le Maghreb. Anciennes colonies ou protectorat d'une même puissance européenne si l'on excepte la Libye (sous domination italienne pour un court laps de temps), ils partagent le même socle ethnoculturel sur une aire géographique étendue et assez homogène, que renforce le même héritage colonial pour lui conférer une double culture – moderne et traditionnelle. Mais leurs rivalités ont eu raison de leur histoire commune. Incapables de mettre en œuvre une politique de développement coordonnée sur base de leurs propres ressources, ils entretiennent depuis leurs indépendances respectives une tension commode qui opère comme un exutoire aux problèmes internes qu'ils n'arrivent pas à contenir.

Formellement plus indépendants de l'ancienne métropole que les pays d'Afrique centrale et subsaharienne puisqu'ayant chacun une monnaie censée les préserver des problèmes posés à ces derniers par l'indexation du CFA au franc (maintenant à l'euro), des compagnies nationales spécialisées dans l'exploration et l'exploitation des principales ressources (hydrocarbures et gaz pour l'Algérie et la Libye, phosphates pour la Tunisie et le Maroc, fer pour la Mauritanie), ils n'ont pourtant pas réussi à mettre en place des projets de développement internes structurants (ni, *a fortiori*, des projets communs), à même d'offrir du travail et des revenus à des populations jeunes qui n'aspirent qu'à sortir de leur marginalisation économique, de leur stigmatisation sociale et de leur exclusion politique. Il n'est donc pas étonnant que, de frustration en frustration, celles-ci aient fini par s'en prendre à la légitimité même des régimes maghrébins qui, dans le contexte géostratégique et sociopolitique tourmenté aux extrémités duquel ces derniers se trouvent insérés, nourrissent de surcroît des tensions interétatiques qui les affaiblissent matériellement et moralement. Entretien des armées nombreuses, hyper-équipées mais néanmoins bien trop faibles pour faire face ensemble ou séparément à d'éventuelles armées coalisées comme ce fut le cas en Libye, les pays du Maghreb font le jeu des puissances tutélaires qui les fournissent en matériels militaires pour d'hypothétiques conflits intra-maghrébins qui les maintiendrait pour longtemps en marge des pays émergents.

Des cinq pays du Maghreb, les rivalités les plus aiguës se manifestent entre le Maroc et l'Algérie. C'est eux aussi qui possèdent

les armées et les matériels militaires les plus redoutables, accumulés dans un esprit de confrontation que ne retient que la sagesse des populations, éreintées par leur similaire condition¹⁷. Ainsi, et tandis que les budgets militaires des deux pays explosent à la faveur des interminables provocations réciproques, des émeutes émaillent régulièrement en interne des régions en proie à la misère, au déni identitaire, aux tracasseries policières et à de bien d'autres nuisances. Dans ces conditions, le socle social de leur régime respectif s'érode à vue d'œil, l'un (l'Algérie) tentant par tous les moyens¹⁸ de s'adosser au souvenir de la guerre de libération nationale (devenu un vecteur anthropologique de par la force de son message), l'autre (le Maroc) tentant de conférer à la marche verte, initiée par le roi Hassan II pour revendiquer la marocanité du Sahara Occidental¹⁹, le même statut que la guerre de libération pour l'Algérie. Les deux pays ont évidemment tout à perdre dans la guerre, tandis qu'un conflit armé entre eux ferait les affaires des puissances tutélaires.

18

Plus généralement, c'est l'Afrique tout entière qui est dans l'œil du cyclone tant en raison des crises internes à chaque pays, qu'en raison des vellétés d'intervention des puissances dans un esprit de prise de parts dans l'exploitation de ses ressources.

Les nouveaux acteurs en présence

Jusqu'à l'effondrement de l'État libyen que la France avait elle-même provoqué sous la présidence de Nicolas Sarkozy et qu'une coalition des pays de l'OTAN *a mené à bonne fin*, les pays d'Afrique centrale et subsaharienne connaissaient une paix relative ; le régime

¹⁷ Les derniers développements sur la scène maghrébine se sont traduits par la rupture des relations diplomatiques entre l'Algérie et le Maroc confortant ainsi cette analyse : des voix nombreuses, dans les deux pays, appellent à raison garder tandis que l'escalade verbale entre les autorités et les manœuvres militaires aux frontières font craindre le pire.

¹⁸ La dernière tentative en date est la programmation du référendum sur la nouvelle Constitution un premier novembre (2020), jour du déclenchement de la guerre de libération nationale (1954).

¹⁹ Dont il vient d'obtenir la reconnaissance par le président Trump à moins d'un mois et demi de la fin de son mandat et en violation des résolutions du Conseil de Sécurité de l'ONU initiées ou soutenues par l'Administration américaine elle-même ; le souci du président Trump étant moins d'accéder à la demande du Maroc que d'obtenir en échange la reconnaissance officielle d'Israël par le royaume alaouite.

de Mouammar Kadhafi leur apportant aide financière et sécurité à leurs frontières avec la Libye.

Devenue elle-même un terrain d'affrontements sanglants entre prétendants au pouvoir, la Libye n'est plus seulement un pays en guerre, mais le pays-refuge des groupes armés d'où les conflits internes aux pays d'Afrique centrale et subsaharienne sont alimentés en hommes et en armes. Face à eux, la France a beau mener opérations sur opérations pour éliminer leurs chefs ou détruire des casemates : renouvelant leur force à la faveur de l'immensité du territoire et des populations sous leur contrôle effectif ou potentiel, ils recréent en permanence l'insécurité au Sahel en dépit des moyens matériels et humains mobilisés par le G5 avec l'aide des pays de l'UE engagés aux côtés de l'ancienne puissance coloniale. Plus au sud, le même scénario, avec d'autres acteurs semble mettre en défaut cette même puissance comme le montre le cas de la Centrafrique où une guerre civile met aux prises des milices surarmées qui transforment le pays en une « *Somalie tropicalisée* » selon l'expression de Ibrahima Faye (2021) : incapable d'assurer la défense du régime qui lui est redevable comme elle l'a fait au Tchad en 2008, la France se voit reléguée à l'arrière-plan par la Russie qui reprend pied en Afrique par cette voie. Multipliant les sommets franco-africains (le dernier en date se tenant au moment où ces lignes sont écrites – 8 octobre 2021), elle tente tant bien que mal de garder la main contre les puissances rivales qui ne lui laissent plus l'initiative. C'est que les interventions armées directes (de la France et des États-Unis dans le texte de Burgess cité ici) n'ont pas pour seul mobile le rétablissement de la paix et de la sécurité dans les pays d'Afrique mais les intérêts des puissances mises en cause (Burgess, 2018, p. 6). Aussi assiste-t-on à une course contre la montre entre les puissances (États-Unis, Russie, Chine, Japon, Israël, Turquie, France et Royaume-Uni) à l'effet de s'implanter ou de se maintenir dans les différents pays d'Afrique par des accords commerciaux et d'investissements ou par la fourniture d'armes sophistiquées et de personnel militaire spécialisé (affilié à l'armée ou à des sociétés nominalement privées).

Si les gisements d'hydrocarbures ne représentent plus qu'un des nombreux enjeux pour deux des trois superpuissances rivales de la France en Afrique (États-Unis et Russie) en raison de l'importance de leurs propres réserves ou de la possibilité qui leur est offerte de valoriser les ressources offshore puis le pétrole et le gaz de schiste, les gisements de minéraux métalliques et non métalliques à usages

industriels multiples changent radicalement la donne. Pour tous les pays industriels entrés dans l'ère de l'électronique et du numérique, de tels gisements rendent l'Afrique plus attractive que l'Eurasie, contredisant ainsi l'analyse de Zbigniew Brzezinski. Coltan, cobalt, titane et uranium dont sont fortement pourvus les pays de la région sont les matériaux nobles des industries de l'électronique, de l'aéronautique et du nucléaire tandis que la bauxite entre dans la fabrication de ciments de diverses caractéristiques et des briques réfractaires utilisées dans le revêtement externe des engins spatiaux. Les terres rares, ainsi nommées moins pour leur rareté effective que pour la dispersion de leurs gisements à travers les pays, suscitent pour les mêmes raisons que les matériaux susmentionnés, une concurrence féroce entre les puissances, lesquelles n'ont aucun scrupule à faire travailler des enfants pour leur extraction via leurs multinationales. Leurs usages récents varient de la pierre à briquet à l'énergie nucléaire en passant par les batteries pour les smartphones et les voitures électriques, le polissage du verre et tous autres usages à caractère civil ou militaire comme les nouvelles technologies de guidage des missiles. C'est ce qui explique l'élévation conséquente au rang de zone géostratégique de la région où activent toutes les puissances susnommées sous des prétextes divers ; la France et les États-Unis y possédant de longue date des contingents militaires ou des centres de commandement régionaux (opérations Serval puis Barkhane pour la France, Africom pour les États-Unis), la Chine et la Russie s'y étant implantées économiquement dans les pays anciennement sous leur influence idéologique. Bien qu'entrée plus récemment dans ce nouveau terrain de manœuvre, la Turquie s'est mise de la partie au point où son offensive suscite la colère des industriels africains tandis qu'Israël cherche surtout à légitimer sa propre existence auprès des pays d'Afrique qui lui furent jadis hostiles. De façon quasi-parallèle, États-Unis, Chine, Japon, Russie, France, Royaume-Uni, Turquie et Israël rivalisent d'initiatives pour des sommets avec les gouvernants des pays africains ou des rencontres bilatérales durant lesquels se nouent des relations d'affaires à l'ombre des témoignages d'amitié et des promesses d'aide.

Quant à la Libye, pays qui, jadis, avait su contenir les groupes djihadistes opérant en Afrique centrale et subsaharienne, c'est à l'immense gisement de pétrole et de gaz de ce pays que la guerre civile déclenchée par les puissances doit son origine quoiqu'en ait dit par la suite le président français de l'époque : Nicolas Sarkozy, dont l'idylle

avec Mouammar Kadhafi a viré à l'aigre quand ce dernier a fait montre de trop grandes ambitions pour l'Afrique.

Sans doute l'Afrique centrale et subsaharienne tout comme l'Afrique du nord sont-elles désormais appelées à connaître de plus vives tensions internes que par le passé en raison de la persistance ou de l'aggravation des problèmes démographiques, ethniques, économiques et des problèmes politiques qui émergent en plus grand nombre ; ce qui a déjà donné lieu à des coups d'État au Mali et en Guinée alors que la Libye connaît de sombres heures après l'assassinat de Mouammar Kadhafi. Ces tensions n'épuiseront peut-être pas la panoplie des moyens internes de les contrer (surtout qu'il y est fait usage d'un armement importé de haute technologie) mais elles se sont déjà traduites par des interventions étrangères meurtrières dont les victimes se comptent aussi parmi les populations civiles : en l'absence de capacités endogènes de développement qui offriraient à ces dernières des perspectives de sortie du marasme ambiant, les autorités de ces pays n'ont eu d'autres choix que de se réfugier derrière les puissances étrangères pour se préserver des risques de chute brutale ; les puissances étrangères n'hésitant pourtant pas à les sacrifier sur l'autel de leurs intérêts et de leur idéologie comme ce fut le cas au cours du printemps arabe qui se révéla être un automne pour les peuples révoltés. Au demeurant, elles trouveront toujours, quoique sur le fil du rasoir, un terrain d'entente implicite pour faire de l'Afrique le nouvel eldorado pour leurs activités extractives tout en en faisant aussi le terrain de jeu de leurs rivalités politico-idéologiques et le champ de manœuvre de leurs essais militaires. Le même sort est réservé aux autres pays d'Afrique du nord si les tensions en cours persistent et si les régimes autoritaires en place ne prennent pas la mesure du fossé qui sépare leurs politiques des conditions d'existence de leurs populations.

Mais bien qu'on puisse imputer aux velléités d'instauration d'un nouvel ordre mondial par les puissances occidentales qui s'érigent en puissances tutélaires, la déstabilisation de pays comme la Libye et le Mali (sans parler de la Syrie et d'autres pays du Proche-Orient) sous le prétexte commode mais effectif d'atteintes aux droits de l'homme, les problèmes internes entraînant de profonds mécontentements populaires sont toujours à l'origine des conflits qui ont dégénéré en guerres civiles. Répressions féroces de manifestations pacifiques, interdictions de partis légalement constitués de l'opposition,

emprisonnements ou exécutions de leurs militants ou de simples citoyens en quête de droits sans parler des manipulations systématiques des résultats des élections prétendument pluralistes sont monnaie courante et finissent par soulever une exaspération telle des populations qu'une intervention extérieure paraît justifiée aux yeux des puissances tutélaires qui alimentent en sous-main de pareilles tensions.

Dans le mouvement général qui s'est dessiné sous leur aile depuis 2010, un certain nombre de pays qui ont essayé de résister et/ou de perturber les plans préétablis de réorganisation de la carte géopolitique du monde, ont subi de graves dommages, allant jusqu'à hypothéquer leur existence en tant que nations : c'est le cas en particulier de l'Irak et de la Syrie au Moyen-Orient, de la Libye et du Mali en Afrique. Les tensions qui persistent dans tous ces pays sont de nature à perpétuer la présence des puissances tutélaires dont les intérêts sont en jeu au prix d'une déstabilisation régionale aux conséquences désastreuses sur les pays concernés. D'intérêts, il n'y a cependant pas que l'exploitation des ressources ou toute autre forme de mainmise sur leur économie mais aussi l'occupation de positions idéologico-culturelles face aux puissances rivales traditionnelles et, depuis déjà une décennie, face à ces nouveaux prétendants à l'hégémonie régionale comme la Turquie.

22

En guise de conclusion : les aspects idéologiques et culturels dans les enjeux géostratégiques

Nous avons débuté cette contribution par une citation de Zbigniew Brzezinski où il était question de la perte d'influence de l'Amérique dans le monde sous l'effet de l'alliance probable des deux principales puissances rivales : la Russie et la Chine. L'enjeu est ici autant de caractère politique qu'économique, voire moral et matériel. Cette problématique n'est certes pas nouvelle puisqu'elle date de la guerre froide au cours de laquelle se sont affrontées sur tous les terrains les idéologies libérales et communistes. Mais elle l'est sous un autre angle de vue : devenue jusqu'aux années 2010 l'unique puissance globale, l'Amérique (relayée par l'Union européenne) s'est crue habilitée à dicter sa loi au monde et à se comporter en juge suprême. Elle découvre avec étonnement que les mêmes puissances que par le passé (soit la Russie et la Chine) lui contestent sa suprématie, l'une sur le terrain militaire, l'autre sur le terrain commercial ; les deux sur le terrain politique et moral en ce qu'elles prônent le multilatéralisme contre l'unilatéralisme de la première quitte à s'accommoder ouvertement

(quand l'Amérique et l'UE soutiennent en sourdine des régimes du même acabit) de gouvernements autoritaires ou dictatoriaux dans les rangs de leurs alliés.

Quoique l'Amérique et l'UE aient encore de nombreux atouts en mains pour imposer un globalisme culturel sur fond de maîtrise des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le zèle qu'elles mettent à interférer dans les affaires de tous les pays selon qu'ils adhèrent ou non à leur vision de la démocratie, des droits de l'homme et de la bonne gouvernance leur aliènent de plus en plus de gouvernements de par le monde, tandis que nombre d'entre eux se tournent désormais vers la Russie et la Chine qui ne conditionnent plus leur aide par un suivisme culturel ou idéologique – ou vers la Turquie, qui transforme ce conditionnement en une arme économique.

C'est que, outre l'irréalisme de leur politique consistant à faire fi des cultures fondées sur une philosophie holiste, États-Unis et Union Européenne s'entêtent à ne pas voir dans les formes de communautarisme aux racines ancestrales de nombreux peuples et nations du monde, un fait anthropologique plutôt qu'idéologique alors même qu'ils occultent le caractère idéologique de leur propre vision du monde, adossée à un libéralisme économique auquel ils associent en exclusivité les plus nobles valeurs humaines. Mais, tandis que le libéralisme économique a commencé à produire des effets pervers sur leurs propres systèmes productifs et que le libéralisme social agit de même sur leur système sociopolitique, ils en viennent à défendre leurs intérêts par d'autres lois que celles supposément immanentes de l'économie qu'ils promeuvent dans leur philosophie morale : extraterritorialité du droit américain et sanctions de toutes natures contre les gouvernements et les personnalités de pays tiers viennent au secours d'une politique culturelle en perte d'influence et d'un système de valeurs en perte de repères.

Cependant, outre que de telles sanctions ont fini par renforcer l'économie de leurs adversaires qui y ont tiré avantage en diversifiant leurs systèmes productifs, elles n'ont pas dissuadé ces derniers dans leur quête de ressources et/ou d'influence culturelle sur la scène africaine et ailleurs. Si, en effet, la Russie et la Chine se gardent bien de faire valoir dans leurs relations avec les pays africains, leurs systèmes de valeurs et leurs idéologies, ce n'est pas le cas de la Turquie dont les

vellités de restauration de l'empire ottoman se diffusent au travers de l'islam politique de ses dirigeants.

C'est dans ce contexte qu'il convient de s'interroger sur les perspectives africaines et mondiales de la récente élection présidentielle états-unienne. Quoiqu'il ait usé et abusé des sanctions et de l'extraterritorialité du droit américain à l'encontre des puissances rivales, le président Trump a pris la mesure des dégâts causés à l'économie de son pays par son expansion même. Bien que maladroite et peu cohérente, sa tentative de recentrer sa politique économique sur l'Amérique (*America first*) a eu d'incontestables effets positifs avant que ne s'abatte sur le pays la pandémie Covid-19 qui en a annihilé les résultats jusqu'à lui coûter sa réélection. Sur le plan politique, sa critique acerbe de l'OTAN, dont il n'a cessé de dire qu'elle ne servait plus à rien depuis la chute du bloc socialiste et dont il réclamait des pays alliés d'Europe de plus grands efforts contributifs, son refus d'engager l'Amérique dans un conflit avec la Russie en Europe de l'est (Ukraine) et au Proche-Orient (Syrie), sa recherche d'une solution de paix dans la péninsule coréenne etc. ont conforté une forme de multilatéralisme que contrariait en revanche ses positions inconsidérément *pro* ou *anti* israélienne, iranienne et vénézuélienne. Plus fervents défenseurs de l'expansionnisme idéologique américain que l'Amérique elle-même, certains pays de l'UE n'ont pas arrêté depuis son élection de critiquer la politique étrangère de Donald Trump. En instrumentalisant une Cour Pénale Internationale aux ordres et des ONG prétendument soucieuses des atteintes aux droits de l'Homme, ces puissances vassales de l'Amérique s'étaient déjà signalées par une volonté inflexible de mettre au pas certains gouvernements africains²⁰ et proche-orientaux. Comme si combattre le mal par le mal pouvait constituer un remède, elles ont été à l'initiative dans les interventions militaires étrangères en terre d'Afrique (comme ce fut le cas de la France en Libye) occasionnant aux pays une déstabilisation chronique.

C'est sur ce terrain qu'une puissance régionale telle que la Turquie a donc pris pied dans les pays africains dans un mélange de motivations politiques, économiques et idéologiques tandis qu'Israël

²⁰ Nous avons en tête ici tout particulièrement le régime de Laurent Gbagbo envoyé à la CPI pour dix ans, puis relaxé après que son rival s'est assuré un troisième mandat à la présidence de la république.

(qui candidate au poste d'observateur à l'Union Africaine) est considéré par certains pays d'Afrique (Afrique du sud, Nigéria, Algérie notamment) comme un cheval de Troie pour propre compte ou celui des puissances tutélaires²¹. Peut-on espérer que la défaite cuisante de l'Amérique, actée en Afghanistan en août dernier, amènera l'actuel et les futurs présidents américains à des positions moins belliqueuses dans le monde et que toutes les puissances à l'œuvre en Afrique suivent leur exemple afin d'instaurer une coopération saine (même compétitive) avec le continent pour un développement effectif? Tel est du moins le vœu des Africains si l'on en juge par les comptes rendus des sommets et rencontres entre dirigeants des puissances et des pays africains auxquels il a été fait référence ci-dessus

Bibliographie

- Amir-Aslani Ardavan, 2021, *Le siècle des défis, grands enjeux géostratégiques internationaux*, éd. *L'Archipel*.
- Blerzy Henri, *Les Colonies de l'Afrique Australe*, *Revue des Deux Mondes*, 3^e période, tome 25, 1878 (p. 167-196).
- Brzezinski Zbigniew, 2010, *Le Grand Echiquier, l'Amérique et le reste du monde*, Éditions Fayard/Pluriel.
- Burgess Stephen, 2018, *L'intervention militaire en Afrique, Analyse comparée de la France et des États-Unis*, *ASPJ Afrique & Francophonie* — 2^e trimestre.
- Bussard Stéphane, août 2018, « Le Biafra, l'opération taboue du CICR », *Le Temps*.
- Djogbenou Ruben, Kanga Désiré, Ouattara Aboudou, 2018, « Hétérogénéité des économies de la CEDEAO : quel défi pour une politique monétaire commune ? » *Revue économique et monétaire*, n° 24 ;
- Faye El Hadji Ibrahima, 28 septembre 2021, « Wagner ou le retour de la Russie en Afrique », *Revue Géopolitique et Géostratégie*.
- Fraser Alastair, January 20, 2020, *The UK-Africa Investment Summit 2020 : an analysis*, SOAS, University of London.
- Hobsbawm Eric J., 2000, *L'Ère des empires*, Éditions Fayard, coll. « Pluriel ».
- Hugon Philippe, 2010, « Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique », *Revue internationale de politique de développement*, p. 99-118, < <https://doi.org/10.4000/poldev.118> >.
- Kouagheu Josiane, « Au Cameroun anglophone, le conflit jette les habitants sur les routes de l'exil », *Le Monde*, 2 septembre 2019.

²¹ L'établissement de relations diplomatiques entre le royaume du Maroc et Israël à l'initiative de Donald Trump à la fin de son mandat contre la reconnaissance par les États-Unis de la marocanité du Sahara Occidental, dessine les contours d'une connivence triangulaire que le gouvernement algérien tient pour une menace imminente.

AHCÈNE AMAROUCHE

- Lafargue François, 2005, juillet-août, « La Chine, une puissance africaine », *Perspectives chinoises*, mis en ligne le 27 avril 2007.
- Lee Michael, « La politique britannique à l'égard de l'Afrique noire », *Études internationales*, 1 (4), 102 – 109. < <https://doi.org/10.7202/700064ar> >.
- Lhoste Jessie 2008, « La diplomatie française face à la crise du Biafra, 1966-1970 », *Bulletin de l'Institut Pierre Renouvin* 2008/1, n° 27.
- Pirotte Jean, 2013, *Les religions dans les sociétés coloniales : l'Afrique centrale ex-belge*, Ed. Karthala, collection « Histoire, monde et cultures religieuses », n° 25, p. 107- 132.
- PNUD, mars 2017, *Premier rapport d'évaluation stratégique sous-régionale*.
- Ramdoo Isabelle, 2019, « L'Afrique des ressources naturelles », *International Institute for Sustainable Development*, novembre 2019.
- Saux Volker, 2016, « L'Afrique au temps des colonies : par la ruse et par la force », *Magazine GEO*, < <https://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierrerenouvin1-> >.

Résumé:

L'article examine la situation actuelle et passée de l'Afrique sous l'angle des intérêts des puissances qui y ont une présence à un titre ou à un autre. Par souci de synthèse, le continent est subdivisé en trois grandes régions aux contours non rigoureusement définis – à savoir : l'Afrique australe, l'Afrique centrale et subsaharienne et l'Afrique du Nord. L'histoire de ces trois grandes régions est brièvement relatée à l'effet de situer à la fois les responsabilités des deux principales puissances coloniales dans leur état de déshérence actuel et l'intérêt soudain des autres puissances, lequel est de nature économique, culturelle et géostratégique. La perte d'influence des anciennes puissances coloniales est actée par cette nouvelle donne qui réfère à leur affaiblissement, tandis que l'Afrique tout entière constitue *le nouveau terrain de jeu* des grandes et moyennes puissances qui n'augure pas de son développement effectif.